
CULTURES JAZZ

1 message

ANJIRA GESTION <anjiragestion@gmail.com>

22 juin 2021 à 07:28

À : Anne-France DE HUGO <afdehugo@adami.fr>, "à: Anne BOUVIER" <abouvier@adami.fr>, Anne-Lise CLEMENT <annelise.clement.mail@gmail.com>, Mathilde CARMET <mcarmet@adami.fr>

Bonjour,
je me permets de vous transmettre les avancées de nos actions . Le collectif est en cours d'enregistrement à la préfecture de Seine Maritime . Un courrier postale vous est également adressé.
Pour aboutir à ces actions , et au vu de programmations de festivals JAZZ , dont seul le JAZZ existe dans le NOM, nous avons décidé de proposer un festival de JAZZ à Villequier, 76490 .
Espérant toute votre attention et votre engagement , la lecture de nos pièces jointes , je reste à votre entière disposition.
Virginie Guillaumet

 [PRESENTATION_FINAL-compressé.pdf](#)

2 pièces jointes

 [courrier de présentation ADAMI.pdf](#)
190K

 [archive lettre.pdf](#)
10345K

Collectif Cultures Jazz pour Festival JAZZ A L'AUBE

2 messages

Marie REBAUD <mrebaud@adami.fr>
À : "Anjiragestion@gmail.com" <Anjiragestion@gmail.com>
Cc : Mathilde CARMET <mcarmet@adami.fr>

2 juillet 2021 à 18:36

Bonjour Madame,

Je suis responsable du Pôle Talents à l'Adami et l'on m'a fait suivre votre courrier et votre demande d'aide pour le Festival Jazz à l'Aube.

L'Adami, partenaire majeur des artistes-interprètes a souhaité réformer en profondeur son dispositif d'aides financières, en réorientant ses actions directement vers les artistes, leurs besoins et leurs projets. Cette réforme, initiée en 2019, bien qu'impactée par la crise sanitaire a pu être menée à bien.

Cependant, l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 8 septembre 2020 nous a contraints à une baisse drastique de notre budget d'action artistique. Ce double contexte a conduit au vote par le Conseil d'administration d'un arrêt de nos aides financières aux festivals pour leur fonctionnement.

Nous avons souhaité mettre en place quelques partenariats axés sur l'aide directe aux artistes et votés en début d'année par notre Conseil d'Administration.

C'est pourquoi, je suis au regret de ne pouvoir répondre favorablement à votre demande,

Pour les partenariats que nous mettrons en place pour l'année 2022, une grille de critères de sélection sera accessible sur le site de l'Adami dès cet automne,

Bien à vous,

Marie Rebaud

Accompagnement et Soutien aux Artistes et aux Projets
Responsable du Pôle Talents



14-16 rue Ballu - 75311 Paris cedex 09 - France

Tél : +33 1 44 63 10 63

Mobile : +33 6 14 32 46 42

ANJIRA GESTION <anjiragestion@gmail.com>
Brouillon À : Marie REBAUD <mrebaud@adami.fr>

4 juillet 2021 à 09:12

[Texte des messages précédents masqué]